

ELSEVIER

VIE SCIENTIFIQUE



Sociologie, économie et environnement (Québec, 13/17 mai 2002)

Compte rendu de colloque

Sociology, economy and environment

Seminar

Cécilia Claeys-Mekdade *

Socioloque, Desmid - université de la Méditerranée, 1, rue Parmentier, 13200 Arles, France

Le second colloque organisé par le CR-23 (Comité de Recherche « Environnement et Développement durable ») de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) a été l'occasion de développer une réflexion sur les échanges et les articulations entre sociologie et économie autour de la problématique environnementale. Cette réflexion s'impose, car la guestion environnementale en a fortement modifié les termes. En premier lieu, elle a suscité un questionnement théorique dans l'une et l'autre de ces disciplines, incitant plusieurs auteurs à en bousculer certains fondements épistémologiques. Ceci a favorisé une démarche d'arrimage entre économie et sociologie. Ces deux mouvements, l'un relevant de questionnements internes à la sociologie et à l'économie et l'autre opérant un rapprochement entre les deux disciplines, sont étroitement liés l'un à l'autre. Par exemple, c'est lorsque l'économiste, abordant la question environnementale, est amené à prendre en compte les biens non marchands, qu'il se tourne vers le sociologue.

La première journée du colloque fut consacrée à un bilan des développements théoriques découlant, pour les deux disciplines, de la problématique environnementale. Ainsi, Benoît Lévesque invite à repenser l'économie, la société et l'environnement à partir d'une nouvelle sociologie économique.

Dans une proposition de synthèse sur les développements de la sociologie autour de la question de l'environnement, Florence Rudolf rappelle le caractère précurseur du travail de Serge Moscovici, qui publiait dès le début des années 70 trois ouvrages sur la question de la nature, dans lesquels il proposait notamment une typologie reposant sur les relations réciproques entre l'humanité et la matière, dont résultaient des états de nature et de société variables. Elle souligne ensuite le fort développement de la « sociologie de la traduction » proposée par Bruno Latour et Michel Callon. Ces auteurs rompent de façon radicale avec la tradition française dont le ton fut donné par Émile Durkheim et son fameux précepte « expliquer le social par le social ». Ils invitent en effet à une prise en compte dans l'analyse des « êtres non humains » et de leur implication dans les affaires humaines. En conclusion, Florence Rudolf soulève la question de l'implication du sociologue face à la question environnementale. En effet, si la question de la neutralité et de l'objectivité est ancienne et commune à tous les champs de la sociologie, ainsi qu'à l'ensemble des disciplines scientifiques, la problématique environnementale contribue à relancer à nouveaux frais le débat.

Corinne Gendron propose de développer « une approche "régulationniste actionnaliste" qui permettrait d'étudier les modalités techniques de la modernisation écologique à la lumière des rapports sociaux, sans occulter leur matérialité ».

^{*} Auteur correspondant.

Adresse e-mail: Claeys.Mekdade@luminy.univ-mrs.fr (C. Claeys-Mekdade).

Au cours de la seconde journée du collogue, plusieurs recherches de terrain ont été présentées. Une première séance fut consacrée aux outils économiques de protection de l'environnement. La pertinence des méthodes d'évaluation contingente, ayant pour finalité la monétarisation de biens non marchands, notamment environnementaux, fut au cœur des débats. Si les différents intervenants s'accordent sur les limites du principe de monétarisation, les réponses qu'ils proposent divergent : certaines vont dans le sens d'une amélioration de la méthode, d'autres, au contraire, en rejettent les finalités mêmes. Une seconde séance fut centrée sur la prise en compte du politique et du juridique dans les analyses socio-économiques. Christelle Gramaglia, notamment, analyse plusieurs actions juridiques où tour à tour argumentaires économiques et écologiques s'entremêlent, s'opposent ou se renforcent. L'analyse du protocole de Kyoto, par Steven Guilbeault et Jean-Guy Vaillancourt et par Bertrand Hamaide fournit aussi un exemple fort de l'articulation entre le politique, le juridique et l'économique.

La dernière journée du colloque a porté sur la vaste question du développement durable. Plusieurs interventions ont analysé le développement durable comme construction sociale et comme enjeu social. À partir de la question du développement durable, une séance a été plus particulièrement consacrée à la « modernisation écologique des comportements ». Françoise Bartiaux, notamment, montre l'intérêt d'une démarche interdisciplinaire sociologie-économie pour analyser les motivations et les résistances au changement des consommateurs belges face au tri des déchets.

Lors de la séance de clôture, Jean-Pierre Revérêt et Bernard Picon tirèrent le bilan de ces trois journées. Relevant l'intérêt de la problématique environnementale pour le renouvellement de la sociologie et de l'économie, les deux intervenants ont mis en exergue les remises en causes épistémologiques qu'elle a provoquées. Si la sociologie dépasse aujourd'hui le précepte durkheimien sur lequel elle s'est largement fondée, si, de son côté, l'économie peut maintenant prendre en compte la question de la dématérialisation, c'est notamment parce que ces deux disciplines ont pris au sérieux et déve-

loppé la problématique environnementale. Jean-Pierre Revérêt et Bernard Picon rappellent aussi que la guestion environnementale a été porteuse de développements interdisciplinaires, au sein des sciences humaines, mais aussi entre sciences de la société et sciences de la vie. Les pionniers de la sociologie de l'environnement, comme Marcel Jollivet pour la France¹, ont en effet très tôt montré la nécessité de ces échanges entre disciplines. Dès lors que, d'une part, la sociologie admet que la place de la nature ne peut être totalement réduite à un processus de construction sociale, et que, d'autre part, les sciences de la vie prennent en compte l'anthropisation des milieux, une interdisciplinarité entre ces deux grands champs scientifiques devient en effet possible et doit se montrer particulièrement heuristique.

Au terme de ces journées, les conclusions ne peuvent être que provisoires. On retiendra en premier lieu que le projet théorique mettant en avant la nécessité et la possibilité de dépasser les anciennes oppositions disciplinaires, notamment entre sociologie et économie, passe par un large éventail de pratiques de recherche. Cela va de l'instrumentalisation d'une discipline par une autre au développement d'articulations porteuses de complémentarités encourageantes. Seconde observation : les rapprochements opérés entre économie et sociologie s'inscrivent dans deux conceptions, si ce n'est opposées, tout au moins nettement différentes, l'une prônant l'émergence d'un nouveau paradigme basé sur la fusion des deux disciplines, l'autre préférant un dialogue entre paradigmes et disciplines conservant leur spécificité respective.

Conclusions provisoires donc, qui appellent une série de nouvelles rencontres scientifiques sur ces questions. Le prochain congrès de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir) (Rimouski 20-22 mai 2003) accueillera de nouveau le CR-23 de l'AISLF qui poursuivra ces échanges, autour de la thématique « Environnement, individu et société : motivations, savoirs et décisions au cœur de la gouvernance environnementale ».

Available online at www.sciencedirect.com



¹ Voir notamment : Jollivet M. (Dir.). 1992. Sciences de la nature/Sciences de l'Homme : les passeurs de frontière. CNRS, Paris.